

COMPTE-RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2012

LE PREMIER OCTOBRE DEUX MIL DOUZE à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur FORGEARD Robert, Maire.

Etaient présents : CRUCHET Jacky, BREBION Patrick, BOURNEUF Georges, COEURET Laurent, DEROUIN Joël, DROUET Dominique, LEBARBIER Christelle.

Madame LEBARBIER Christelle a été élue Secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2012

SUIVI DES TRAVAUX

Les travaux d'assainissement sont tous terminés. Une réunion organisée par les élus le vendredi 15 juin, en présence du Maître d'Œuvre et des représentants des sociétés CANA OUEST et AEIC a permis de vérifier le bon fonctionnement du réseau en test depuis plusieurs semaines.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de construction de la station d'épuration ont été confiés à l'entreprise AEIC – Route de la Chapelle Saint Florent – ZA des Boulaies – BP 81518 – 49115 SAINT-PIERRE-MONTLIMART – par marché en date du 15 septembre 2011.

Lors de l'exécution des travaux de la station d'épuration, le fossé de protection n'a pas été réalisé.

L'avenant n°1, d'un montant de – 1 450,00 € HT, porte le montant du marché initial de 87 400,00 € HT à 85 950,00 € HT, ce qui représente une diminution de 1,66 % par rapport au marché initial.

L'avenant ne remet pas en cause l'objet du marché et ne bouleverse également pas l'économie du marché.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE**, à l'unanimité, l'avenant n°1 au marché de l'entreprise AEIC ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 et tous documents se rapportant à son exécution.

Concernant l'enfouissement des réseaux, la société ERS doit procéder à la réfection de la route d'accès et du parking de la salle polyvalente, à un trottoir au niveau du 1 rue du Val de Loir, et revoir la pose d'un boîtier de branchement électrique chemin de Trotte-Souris.

ETUDE ET FINANCEMENT DES TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG

Le conseil municipal décide de poursuivre le projet de l'aménagement du bourg en 2013.

Pour cela, Mr VANDESTEENE de la société SAFEGE va être recontacté, afin qu'il fournisse une nouvelle estimation sur le projet. Le projet portera sur les deux rétrécissements, et la création de places de stationnement sur la RD 34.

Mr le Maire présente la situation financière (dépenses/recettes de l'année 2012) préparée par la commission finances.

Après discussion, la décision de procéder à un prêt pour le financement de ce projet serait envisagée.

AVIS SUR LE PROJET DU SCHEMA REGIONAL EOLIEN TERRESTRE DES PAYS DE LA LOIRE

Ce projet confirme l'appartenance de notre commune aux zones concernées par l'implantation d'équipements éoliens.

Le conseil municipal donne un avis favorable à ce projet de schéma.

QUESTIONS DIVERSES

- La nouvelle cuve de gaz n'est toujours pas installée, société ANTARGAZ à relancer.
- Des demandes de devis sont en cours, concernant le raccordement des bâtiments communaux au réseau d'assainissement collectif.
- Une réunion de révision de la liste électorale est prévue samedi prochain.
- La commission communication va prochainement se réunir pour l'édition d'un nouveau bulletin.
- Remerciements de l'association handisport pour l'utilisation de la salle le 21.09.12.

La séance est levée à 22 H 10, après lecture de ce PV.

Ayant délibéré les jours, mois et an susdits, ont signé les membres présents.